A partir du 01 septembre 2023, nos honoraires sont les suivants :

HONORAIRES AGENCE

Estimation

- Estimation offerte si signature d'un mandat.
- Forfait de 150 € pour une estimation sans signature d'un mandat.

Montant du bien :	Commission :
Jusqu'à 50 000 €	Forfait 5 000 € TTC
De 50 001 € à 100 000 €	8,00 %
De 100 0001 à 150 000 €	7,50 %
De 150 001 € à 200 000 €	7,00 %
De 200 001 € à 250 000 €	6,50 %
De 250 001 à 300 000 €	6,00 %
Au-delà de 300 001 €	5,50 %

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%. Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf cas particulier pour certaines successions. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.